

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2019

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : BUCHAUT Romain – POLASTRO Maryse - GOMEZ André - VANPARYS Odette (Adjoints)
BELOTTI Michel – ROUANET Christian – RUIZ Patrice – BENLAKHLEF Omar – GOMEZ Jacqueline

Mme GACON Elisabeth donne pouvoir à Mme VANPARYS Odette
M. AZZARO Pascal donne pouvoir à M. PIZOT Roger

Absentes excusées : CASTRO Michèle - COQUET Karine

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

Le quorum n'étant pas atteint pour le vote des documents budgétaires pour la Caisse des Ecoles, la séance de la Commission Administrative de la Caisse des Ecoles est reportée au 11 Avril 2019.

1. SIDEVAR – Demande de Retrait Commune du Lavandou

Après avoir pris connaissance des documents pour le retrait de la Commune du Lavandou, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil :

- **EMET un Avis Défavorable** sur la demande de retrait de la Commune du Lavandou

2. Dénomination et Numérotation des Voies au Quartier Les Capelles

Après avoir pris connaissance sur plan de la proposition de dénomination des voies et numérotation des voies au Quartier les Capelles (pour la desserte en fibre optique), à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil :

- **ADOpte la dénomination des nouvelles voies publiques sur du Quartier les Capelles :**
 - ✓ « **Impasse les Capelles** » (voie de gauche)
 - ✓ « **Chemin des Capelles** » (chemin montant en crête)
 - ✓ « **Chemin St Pierre** » (2°entrée avant grand virage sur CD11) .
- **CHARGE M. le Maire** de communiquer cette information aux habitants, aux services de la Poste.

3. Projet de Centrale Photovoltaïque flottante sur le bassin d'écluse de Cadarache par Société EDF RENEUVELABLES France

Après avoir pris connaissance de la note de présentation pour le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque flottante prenant place sur du foncier concédé EDF sur le bassin éclusée de CADARACHE (projet occupant 30 hectares sur les 125 hectares de surface du bassin),
Par 11 voix Pour et 1 Contre, le Conseil,

- **EMET un Avis Favorable** de principe pour que la Société EDF Renouvelables France étudie la possibilité d'implanter une Centrale Photovoltaïque flottante sur le bassin d'écluse de Cadarache.

4. Approbation du Compte de Gestion 2018

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2018 (Budget Primitif ; Décisions Modificatives ; Comptes Administratifs) le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestions :

- C.C.A.S
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

Dressés pour l'exercice 2018, par le Trésorier, Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni d'observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres Présents ou Représentés.

5. Vote du Compte Administratif 2018

Sous la présidence de M. BUCHAUT Romain, Monsieur le Maire s'étant retiré, les Comptes Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil **DECIDE** de voter les Comptes Administratifs 2018 à savoir :

- C.C.A.S
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

6. AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

Budget Principal

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2018, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de : 938 079.65 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
Affectation en réserves (R1068) : **700 000 €**
Report de Fonctionnement sur le Compte (R002) : **238 079.65 €**

7. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité des membres Présents, la Commission Administrative :

- **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 41 200 €

Dépenses : 41 200 €

Zone Artisanale

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 405 621.69 €

Dépenses : 405 621.69 €

Budget Principal

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :
Recettes de Fonctionnement : 2 600 710.00 €
Dépenses de Fonctionnement : 2 600 710.00 €
- Ainsi que chacun des chapitres de la Section d'Investissement :
Recettes d'Investissement : 2 932 273.00 €
Dépenses d'Investissement : 2 932 273.00 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : **129 315.00 €**

Soit un budget en équilibre pour la Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : **5 532 983.00 €**

8. Vote des Taux des 3 Taxes Directes Locales 2019

Après avoir pris connaissance de l'état fiscal et constaté le produit fiscal attendu pour l'équilibre du budget 2019 est de : **306 062.00 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil :

- **DECIDE de maintenir les taux des Trois Taxes** (inchangés depuis 1992) **de la façon suivante pour l'année 2019** :
 - **4.55 % pour la Taxe d'Habitation**
 - **10.65 % pour la Taxe Foncière Bâti**
 - **18.98 % pour la Taxe Foncière Non Bâti**

9. Demandes de Subvention au Conseil Départemental au titre de Travaux de Proximité

- ✓ **Rénovation des Toitures de l'école communale**
- ✓ **Aménagement toilette à lombricompostage au parc de la Gamatte**

Après avoir pris connaissance des dossiers de travaux présentés pour l'octroi d'une subvention dans le cadre des travaux projetés pour la rénovation des toitures de l'école cet été et la mise en place de 2 toilettes écologiques à lombricompostage au Parc de la Gamatte avec accessibilité PMR,

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** les travaux et le plan de financement proposé avec 70% de subvention et 30% à charge de la Commune.
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental dans le dispositif « **Travaux de Proximité** » (travaux subventionnés à 70%)

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.